

Métiers Nature – Jardin – Paysage – Forêt



A l'issue de sa formation, le titulaire du bac pro peut travailler comme ouvrier qualifié dans une entreprise de travaux forestiers puis devenir chef d'équipe. Dans ce cas, il sera chargé de préparer et organiser les chantiers. Il évalue, par exemple, les besoins en matériels et matériaux. Il répartit les tâches à l'intérieur de l'équipe, assure la sécurité sur le chantier, contrôle la qualité du travail effectué. Il sélectionne les arbres à abattre en fonction de la qualité des bois... Il peut organiser et réaliser différents types de chantiers : travaux d'entretien et de renouvellement de peuplements forestiers tels que semis et plantations, élagage... Il peut également réaliser des travaux d'exploitation du bois : abattage, façonnage, débardage...

Il réalise des opérations d'entretien du patrimoine forestier ou des travaux d'abattage et de façonnage. Il peut participer à la gestion d'un chantier (devis, préparation et organisation des travaux dans le respect des règles et des techniques de sécurité...).

S'il travaille en gestion d'entreprise, il prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure qui l'emploie en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines, du matériel et des équipements.



Débouchés

L'ouvrier qualifié en travaux forestiers peut exercer son activité dans une entreprise de travaux forestiers ou d'exploitation forestière, une scierie, une coopérative, ou pour le compte d'un expert ou d'un propriétaire forestier privé ou public.

L'agent forestier peut travailler chez un prestataire de services, dans une exploitation forestière, une scierie, une coopérative ou un groupement forestier. Il peut aussi trouver un emploi chez un propriétaire ou expert forestier, à l'Office national des forêts (sur concours). Après expérience, le professionnel peut également s'installer à son compte : organiser le fonctionnement de son entreprise, analyser ses résultats technico-économiques, prévoir des investissements...

Métier(s) accessible(s) :

- Chef d'entreprise de travaux forestiers
- Chef d'équipe en travaux forestiers
- Ouvrier hautement qualifié en travaux forestiers
- Conducteur(trice) de machines agricoles
- Ouvrier(ière) forestier(ière)
- Technicien(ne) forestier(ière)



Accès à la Formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers Nature-Jardin-Paysage-Forêt

Qualités requises :

- Gout pour le travail manuel
- Bonne résistance physique
- Sérieux et autonome
- Sens artistique



Programme

Classe de 2^{nde}

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h
E.P.S.	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h
SESG/Gestion entreprise	1h
STAE/aménagement forestier – TP	1h
STAE/aménagement forestier	3h
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	3h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	2h
Sc et tech professionnelle	1h

Classe de 1^{ère} et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	1h30
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	1h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h30
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h15
TIM	0h30
SESG/gestion entreprise	2h30
STAE/aménagement forestier – TP	0h45
STAE/aménagement forestier	4h45
Sc. Techno équipement/Agroéquipement pratiques encadrées	0h45
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	0h45
Sc. Et Techniques professionnelles	1h



Enseignements professionnels

Techniques forestières : régénération et récoltes étalées dans le temps, mélange des espèces, traitements raisonnés... Gestion de chantier, planning de travaux, coût de revient prévisionnel d'un chantier...

En TP : évaluer le volume d'un lot de bois, effectuer des mesures de hauteurs, de diamètres d'arbres, et proposer ensuite une destination (bois pour la charpente, la menuiserie, le chauffage...), travaux de plantation d'abattage, d'élagage...

Entretien des équipements : nettoyer une tronçonneuse, changer la chaîne, conduire un tracteur, remplacer une durite, régler des courroies...

Gestion d'entreprise : établir un devis, un contrat de travaux, une facture...

Étude des écosystèmes forestiers : les atouts et contraintes des sols pour une exploitation forestière, les perturbations possibles d'un écosystème

Stage

Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle

Examen

E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles, coeff. 1
 - Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
 - Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel
 - Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer
- Argumenter un point de vue, coeff. 2
- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie, coeff. 1

E2 : Langue et culture étrangères

- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle, coeff. 1

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

- Développer sa motricité, coeff. 1

E4 : Culture scientifique et technologique

- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
 - Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques, coeff 1.5
 - Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome, Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie, Expliquer des enjeux liés au monde vivant coeff. 2.5

E5 : Choix Techniques

- Justifier des choix techniques de travaux forestiers coeff. 2

E6 : Expérience en milieu professionnel

- Situer l'organisation dans son environnement socio-professionnel, Communiquer en situation professionnelle, Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier coeff. 3

E7 : Pratiques professionnelles

- Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier dans le cadre social et réglementaire, Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements, Réaliser les travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés, Entretien des équipements forestiers, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers coeff. 5

Epreuve facultative : points > 10

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

Statistiques

- Statistiques nationales :
- En 2017, 89% de réussite.
 - En 2018, 91% de réussite.

poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTSA Gestion forestière
- BTSA Technico-commercial spécialité produits d'origine forestière



- Certificat de spécialisation Technicien cynégétique

Pour connaître les poursuites d'études consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

11 Limoux

Institut privé agricole Saint-Joseph (*Privé sous contrat*)

48 Peyre en Aubrac

MFR de Javols (*Privé sous contrat*) **A** + initiale

Académie de Toulouse

65 Vic-en-Bigorre

Lycée général et technologique agricole et forestier Jean Monnet (*Public*)

81 Saint-Amans-Soulst

Lycée professionnel agricole André Alquier (*Privé*)

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Voie pro « Métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Collection Voie Pro « Les métiers de la propreté et de l'environnement »
- Zoom sur les métiers Les métiers du bois
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Fiches Métiers.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr



CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

